

Passation de pouvoirs à la Faculté de droit et des sciences politiques

Discours du Doyen élu
Marie-Claude Najm Kobeh

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Recteur,
Mesdames et Messieurs les Vice-Recteurs,
Madame le Doyen, Monsieur le Doyen,
Monsieur le Bâtonnier,
Chers collègues et amis,

Ce passage de témoin est singulier.

Il porte en lui une histoire, celle d'une amitié qui défie le temps comme elle a défié les jours sombres du Liban, pendant les années d'école à Nazareth puis dans les dédales de l'Université Paris 2. Des chemins qui se croisent et se confondent, mêlant la rue Nasra à la Place du Panthéon, et la rue d'Assas à la rue Huvelin.

C'est l'histoire d'une passion pour le droit, ses maîtres et sa richesse. L'histoire de rencontres, d'épreuves et de résultats, de débats interminables, de conférences et de colloques, de nuits sans sommeil et sans répit.

L'Amitié est d'abord présence et conscience, partage et échanges, rires et consolation. Elle se cultive souvent par la solidarité née de l'éloignement familial, la confrontation aux épreuves, le cheminement commun.

Léna - pardonnez-moi de l'appeler par son prénom, et de renoncer au vouvoiement ! - et moi, ce fut tout cela.

Voilà pourquoi, ma chère amie, nous partageons ce jour un sentiment inédit, celui de devoir endosser l'habit officiel d'une cérémonie de passation, alors que nous avons passé et repassé tant de passages dans le passé ! Ce n'est pas, pour autant, une cérémonie pompeuse... Nous l'avons voulue simple et conviviale, je dirais même familiale, car notre Faculté est une grande famille. Et c'est sans doute cette atmosphère de famille, en suspension dans l'esprit de la Faculté, qui explique que, pour nos aînés comme pour Léna et moi, lorsque le devoir appelle, aucune hésitation n'est possible. L'élan est tel que le cœur répond spontanément à l'appel avant même de solliciter la raison, de scruter les circonstances personnelles, les conditions matérielles, les difficultés de la mission.

C'est aussi cet esprit de famille qui, comme par enchantement, réunit autour de nous et du doyen Favez Hage-Chahine, que je salue ici, nos prédécesseurs qui ne sont plus, les doyens Mélina Topakian, Pierre Gannagé et Richard Chemaly, mais qui veillent nostalgiquement sur nos parcours...

Que penseraient-ils aujourd'hui en ce lieu où leur bienveillance et leur rayonnement restent vivaces ? Saurons-nous perpétuer la place et la prestance qui fut la leur, et l'excellence qu'abritent les murs de notre établissement ?

Ce pari, chère Léna, tu l'as déjà gagné...

Subissant les crises que l'infortune nous inflige depuis trois ans, tu as résisté au chaos, affronté la chienlit, vaincu les imprévus. Prenant les rênes de la Faculté au moment où les aînés de nos enseignants devaient, l'un après l'autre, la quitter, tu as été très vite confrontée au défi d'assurer la relève du corps enseignant. Ton insistance à maintenir les missions des agrégés français, et les recrutements judicieux que tu as su effectuer en puisant dans le vivier des jeunes docteurs, ont permis à nos étudiants de bénéficier, aujourd'hui comme hier, d'un enseignement de grande qualité. Pendant

ton mandat, de nouveaux diplômés ont vu le jour : le LLM de droit des affaires à Beyrouth et à Dubai, le Master de droit public en co-diplomation avec l'Université Lyon 3. Un parcours d'excellence, le Collège de droit, a été créé pour valoriser et motiver les meilleurs de nos étudiants. Tu n'as pas, pour autant, oublié qu'il fallait accompagner et encourager ceux qui étaient, à la case départ, moins bien outillés : le parcours renforcé a permis de restaurer l'égalité des chances, et à chacun de pouvoir, par le labeur, trouver sa place dans cette maison. Sensible aux exigences de la recherche, tu as renouvelé la revue Proche-Orient Etudes Juridiques, dont les deux derniers numéros sont conformes aux normes internationales, et appuyé sans limites les activités du Cedroma. Tu as mis en place le conseil d'orientation stratégique dont les membres ont été d'un appui précieux en cette période de crise.

Enfin et surtout, dans la droite lignée des doyens de cette Faculté, tu as résisté à toute forme de médiocrité, la médiocrité du langage comme celle des idées. De sorte que, face à la profusion des universités libanaises - qui ne sont, souvent, que des boutiques auxquelles des gouvernements complaisants ont conféré le statut d'universités - la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ a refusé le nivellement par le bas. A un ami avocat qui, lors d'un dîner, critiquait notre Faculté, et louait la diversité des formations offertes par les universités concurrentes, je me suis contentée de demander : « Si ta fille ou ton fils devait faire le droit, où l'inscrirais-tu donc ? », il m'a répondu : « Mais à l'USJ voyons, bien entendu ! ». J'avais eu, en deux mots, la confirmation de deux certitudes. A la Faculté, nulle place au clientélisme et aux pistons. A la Faculté, nous ne formons pas de simples techniciens. En inculquant à nos étudiants la rigueur méthodique et l'esprit critique, nous cherchons à leur donner cette hauteur de vue qui, seule, permet de comprendre les fondements, percevoir les incohérences et les injustices, reconnaître le Beau et le Vrai.

Dans ce pari, chère Léna, tout te prédestinait à réussir.

Il y avait là, d'abord, un brillant parcours. Un an après avoir soutenu une thèse remarquable de droit international privé sous la direction du professeur Yves Lequette, tu étais reçue première au concours d'agrégation de droit privé, à la suite duquel tu as rejoint l'Université de Lille 2 avant d'être élue, en 2003, à l'Université Paris 2, tout en assurant, chaque année, des enseignements à l'USJ.

Il y avait là, ensuite et surtout, une personnalité singulière, à laquelle l'hérédité paternelle n'est pas étrangère. Disons l'hérédité tout court, parce que Mme Gannagé y est aussi pour quelque chose ! L'autorité, sans la contrainte. La fermeté, sans la rigidité. L'intransigeance, sans le dogmatisme. La bienveillance, sans la complaisance. La discrétion, sans l'effacement. Le courage, sans l'imprudence. La mesure, sans la tiédeur. La subtilité du verbe, sans l'affectation. L'humour, sans la moquerie. En bref, toutes les qualités de l'universitaire, le vrai, et l'art de l'équilibre parfait. La main n'est point de fer mais de platine tandis que le velours du gant devient soie.

Tu étais aussi un doyen à l'écoute, qualité sans doute acquise au sein d'une belle fratrie de cinq filles. La porte de ton bureau, toujours ouverte aux enseignants, aux employés et aux étudiants, n'a été fermée qu'à ceux qui recherchaient des passe-droits.

Dans cette mission, qui avait recueilli l'adhésion de l'ensemble du corps enseignant, tu as été admirablement secondée par le professeur Aïda Azar. J'aurai souhaité, pour ma part, que la présence rassurante de Aida, sa compétence, son expérience, sa noblesse d'âme et de cœur, puissent m'accompagner un petit bout de chemin encore et je regrette vivement, quoique la comprenant, son souhait d'être déchargée de cette fonction. Elle n'en garde pas moins, fort heureusement, ses multiples autres charges, à la tête de la section de droit public, du Master 2 de droit public et de l'école doctorale. Sa relève sera magnifiquement assurée par notre collègue et amie Mme Samia Asmar, dont la générosité à l'égard de la Faculté est sans limite.

Sous ton impulsion aussi, chère Léna, l'ensemble des services de la faculté a assumé ses tâches, même aux heures les plus sombres de la crise, et je tiens à exprimer à chacun et tous, notre profonde reconnaissance. Notre indispensable secrétaire de Faculté, Mme Salma Noujaim, ainsi que Mmes Najla Salamé, Angela Jamati et Renée Ghosn. Je sais, d'ores et déjà, combien je pourrai compter sur chacune d'elles, ainsi que sur l'assistance de mes collaboratrices du Cedroma, Mmes Zeina Risha et

Hiba Ahmadié.

Le défi a donc été relevé, chère Léna, même s'il reste encore à faire, car il reste toujours à faire...

Ce n'est pas un fardeau que je reprends ce jour, mais un honneur, un champ à cultiver, une récolte à espérer. En ces temps de vendanges, la vigne va bientôt s'éclaircir et il nous faudra vinifier le prochain millésime...

Notre attachement commun au bagage académique de la Faculté, et la farouche volonté de l'enrichir, restent notre objectif primordial : veiller à maintenir la qualité de l'enseignement ; s'investir dans l'innovation et la recherche ; mobiliser nos ressources matérielles et humaines ; restructurer les équipes pour déployer au mieux l'apport de chacun ; développer nos outils de communication pour rendre nos formations plus visibles et nos activités plus attractives ; élargir le conseil d'orientation stratégique pour accroître le rayonnement de la faculté et prospecter de nouvelles pistes de financement ; réformer dès cette année la maquette des programmes, non pas simplement en ajoutant ou en supprimant des matières, mais en repensant l'objectif même de la formation de nos étudiants – quels étudiants voulons-nous ? – ; développer les co-diplomations avec les universités étrangères, pour des formations existantes, comme notre Master 2 de droit privé et des affaires, ou pour des formations à mettre en place, comme le DU Droit et Santé ; renforcer les liens avec les milieux professionnel pour faire évoluer nos formations en adéquation avec leurs besoins ; contribuer à notre tour à la formation continue des professionnels ; et participer activement au chantier que l'Université va lancer en vue de l'accréditation américaine.

Enfin, mettre en place ou consolider des projets ciblés et concrets, favorisant l'intégration des étudiants dans la cité. Cette intégration est fondamentale et notre esprit fourmille de mille projets. Notre pays est en profonde transformation et l'avenir incertain. Le Liban d'après le 17 octobre 2019 n'est plus, et ne sera plus jamais, le même. Faut-il le regretter ? N'est-ce pas, au contraire, l'occasion de contribuer à sa Renaissance ? Mais pour cela, il faut insuffler à nos jeunes un vent d'espoir, chasser les lamentations et les jérémiades, et retrousser nos manches. La crise que nous traversons est, bien au-delà de ses volets politique, social, économique et financier, une profonde crise morale.

L'Université porte, à cet égard, une responsabilité immense. Cette responsabilité, c'est celle de la « résistance culturelle » à laquelle appelait le recteur Salim Abou dès 2003. Il mettait en garde, à cet égard, contre deux périls : les slogans, ennemis de la réflexion ; et le désintérêt envers la chose publique, ennemi de l'action.

C'est précisément le sens de votre lutte incessante, Monsieur le Recteur, dans la tradition des pères jésuites, et me revient ici à l'esprit la formule du Président Chirac à propos du recteur Jean Ducruet : « Il n'a pas cessé de créer quand tout le monde désespérait ». Ce qui a fait le Liban, ce qui explique la réussite exceptionnelle de sa diaspora, ce ne sont pas nos gènes, c'est notre système éducatif.

Je sais que dans mes lourdes fonctions j'aurai votre appui, Monsieur le recteur, vous qui m'avez déjà témoigné votre confiance, ainsi que l'appui des vice-recteurs et de mes collègues - que je n'aurai de cesse de harceler ! Je sais que je bénéficierai également du soutien précieux du Comité des anciens, dont la présence aujourd'hui symbolise le sentiment d'appartenance et de fierté.

Permettez-moi, à cette occasion, d'avoir une pensée pour tous ceux qui ont imprégné cette maison de leur marque et qui nous ont quitté ces dernières années : les doyens Pierre Gannagé et Richard Chemaly ; le professeur Salim Jahel ; Nabil Maamari et Ketty Cassir. Je pense aussi, de l'autre côté de la Méditerranée, au professeur Philippe Malaurie.

Chère Léna, tu ne quittes pas cette maison, car c'est la tienne. La Faculté de droit et des sciences politiques coule dans tes veines et ta présence habille ses murs. La Faculté, d'ailleurs, ne souhaite pas te quitter et a encore de grandes et belles missions à te confier. Pardonne d'avance les sollicitations et les interrogations vers toi, les doutes que je te confierai et les conseils que je demanderai. Mais réjouis toi quand même, dans l'aridité du travail administratif et la pléthore de réunions, de rapports et de courriers, nous partagerons des aboutissements et des succès.

Qu'il me soit permis, enfin, de clôturer ce mot en évoquant ceux que je n'ai jamais eu l'occasion de remercier publiquement. Je veux parler de ma famille, qui est mon pilier, et qui a subi ces dernières années les lourds délices de mes combats. Il est impossible de les nommer tous bien entendu, mais je tiens à dire merci à Mona, ma mère, qui m'a appris l'altruisme. Daniel, mon mari, qui a toujours appuyé mes choix (sans jamais les approuver...!). Et Sarah-Marie, ma fille. Dans son regard, comme dans le regard de chaque étudiante et de chaque étudiant, je vois l'avenir de notre jeunesse. Cette jeunesse qui est au cœur de notre action, et que nous devons réconcilier avec son pays. Ce pays, cet Etat, il lui faudra le mériter, l'investir, le conquérir. Et le dépouiller - percée après percée, car je ne connais aucune autre méthode - de toutes les cellules qui l'ont rongé, souillé et désarticulé. Ce sont, ne l'oublions pas, les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.